

Conférence de révision à mi-parcours de la Stratégie pour les droits de l'enfant (2022-2027)



INFORMATIONS PRATIQUES

Salle G03, Bâtiment de l'Agora
Conseil de l'Europe
Strasbourg, 3 et 4 avril 2025

Organisée par la Division des droits de
l'enfant du Conseil de l'Europe, sous les
auspices de la Présidence luxembourgeoise
du Comité des Ministres

www.coe.int/children
#CoE4Children



Building a Europe
for and with children
Construire une Europe
pour et avec les enfants



PRÉSIDENCE DU / PRESIDENCY OF
LUXEMBOURG
CONSEIL DE L'EUROPE / COUNCIL OF EUROPE
11/2024 - 05/2025



COUNCIL OF EUROPE
CONSEIL DE L'EUROPE

Conférence d'examen à mi-parcours de la stratégie pour le droit de l'enfant (2022-2027)

Chers participant.e.s, nous sommes ravi.e.s de vous accueillir à Strasbourg pour la Conférence d'examen à mi-parcours de la [Stratégie pour les droits de l'enfant](#) (2022-2027). Ce document fournit les informations pratiques et logistiques essentielles liées à cet événement. N'hésitez pas à vous y référer si nécessaire, vous pouvez contacter le Secrétariat à tout moment si vous avez des questions ou si vous avez besoin d'aide.

Site web et programme de la conférence



Une **page** du site de la Division des droits de l'enfant du Conseil de l'Europe est consacrée à la Conférence. Cliquez [ici](#) pour trouver tous les documents dont vous pourriez avoir besoin.

Pour accéder au **programme officiel** (version bilingue), veuillez cliquer sur le [lien](#) suivant.

Inscription



Les participants seront invités à s'inscrire aux sessions de la conférence via un **formulaire d'inscription** en ligne (*) dès que possible. Le Secrétariat leur communiquera le lien avec l'invitation officielle.

Dates et lieu

3 & 4 avril 2025



CONSEIL DE L'EUROPE - **Bâtiment AGORA**

Avenue de l'Europe

67000 Strasbourg

Salle G03 (étage 0) - En cas de handicap, veuillez, s'il vous plait, nous en informer avant la conférence. (children@coe.int & justine.vizier@coe.int)

** Note : Même si vous vous inscrivez à une session spécifique de la Conférence, le Secrétariat se réserve le droit de vous réaffecter à une autre session en raison du nombre limité de places disponibles.*

Hébergement

Il est conseillé aux participants de réserver leur chambre d'hôtel le plus tôt possible, car la session plénière du Parlement européen se tiendra aux mêmes dates que la Conférence d'examen à mi-parcours.



Une liste d'hôtels et des informations générales sur la ville de Strasbourg sont disponibles sur le site de l'[Office du tourisme de Strasbourg](#).

Se rendre au bâtiment AGORA du Conseil de l'Europe



Depuis le centre ville, par les transports en commun :

Le système de transport public de Strasbourg (CTS) se compose principalement du tramway et des bus. Les billets peuvent être achetés aux distributeurs automatiques de

billets situés dans les stations ou via l'application mobile ([Apple](#) / [Android](#)). Les voyageurs fréquents ont également la possibilité d'acheter des cartes journalières ou hebdomadaires. Après avoir acheté votre billet, n'oubliez pas de le valider si nécessaire.



Tramway (CTS) : Tramway E (direction *Robertsau l'Escale*) / **Arrêt Droits de l'Homme**

Pour votre considération : vous devez valider votre billet sur le quai du tramway, à l'EXTÉRIEUR du tramway.

Bus (CTS) : **Arrêt à Droits de l'Homme**

- Bus **C6** (vers *Pont Phario*)



- Bus **30** (vers *Robertsau Chasseur / Robertsau Saint Anne*)

- Bus **72** (vers *La Wantzeneau Le Golf*)

Taxi :



La ligne de taxis est située à côté du hall d'arrivée de la gare et sur la *place de la République*, dans le centre-ville de Strasbourg. Il est également possible de réserver un taxi via l'[application mobile officielle](#).

Parking :



Il n'y a pas de parking public dans les locaux du Conseil de l'Europe. Il est possible de se garer au [parking Relais Tram](#) (*allée René Cassin*). Des places de parking gratuites sont disponibles de manière limitée le long du Parc de l'Orangerie.

Badges d'accès au Conseil de l'Europe



L'entrée principale du bâtiment AGORA ouvre à 8h00. Les participants doivent se présenter avec une **pièce d'identité** à l'accueil, afin de recevoir les badges nominatifs qui leur permettront d'accéder au bâtiment et aux salles de réunion. Les participants qui se sont préinscrits à la réunion recevront un badge. Pour des raisons de sécurité, les badges *ad hoc* prendront plus de temps à être délivrés à l'entrée.

Installations WIFI



Le Conseil de l'Europe dispose d'un réseau Wifi ouvert, **CoE-Guest**, partout dans le bâtiment. Aucun mot de passe n'est nécessaire.

Restauration

AGORA :

Cafétéria : Ouverture du lundi au jeudi jusqu'à 16h30 - Le vendredi, ouverture jusqu'à 15h.

Palais de l'Europe



Café du Palais

Boissons chaudes et pâtisseries à partir de 8h.

Collations chaudes et froides

Fermeture à 15h.

Restaurant Bleu : Du lundi au jeudi de 12 à 14h.

Fer à cheval : Ouvert tous les vendredis pour un menu de brasserie.

Restaurant self-service : du lundi au jeudi de 12 à 14h.

Veillez noter qu'aucune nourriture ou boisson (à l'exception de l'eau) n'est autorisée dans les salles de réunion.

Situations d'urgence

En cas de problème, veuillez contacter



- Anne Kayser-Attuil : anne.kayser@coe.int / +33 6.82.71.88.69
- Justine Vizier : justine.vizier@coe.int / +33.7.70.26.79.00

En cas d'urgence



- **18** (Service médical d'urgence)
- **112** (appel d'urgence européen)

Nous nous réjouissons de vous accueillir à Strasbourg !

Dans le cadre du programme du Conseil de l'Europe « *Construire une Europe pour et avec les enfants* », la Stratégie pour les droits de l'enfant (2022-2027) a été conçue pour renforcer la protection et la promotion des droits de l'enfant à travers l'Europe. La Conférence d'examen à mi-parcours est organisée dans le cadre de la Présidence luxembourgeoise du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe et constitue une occasion pour les représentants des États membres et tous les participants d'exprimer leur engagement à l'égard de la Stratégie.

www.coe.int

Le Conseil de l'Europe est la principale organisation de défense des droits de l'homme du continent. Il comprend 46 États membres, dont l'ensemble des membres de l'Union européenne. Tous les États membres du Conseil de l'Europe ont signé la Convention européenne des droits de l'homme, un traité visant à protéger les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit. La Cour européenne des droits de l'homme contrôle la mise en oeuvre de la Convention dans les États membres.



PRÉSIDENCE DU / PRESIDENCY OF
LUXEMBOURG
CONSEIL DE L'EUROPE / COUNCIL OF EUROPE
11/2024 - 05/2025



FRA